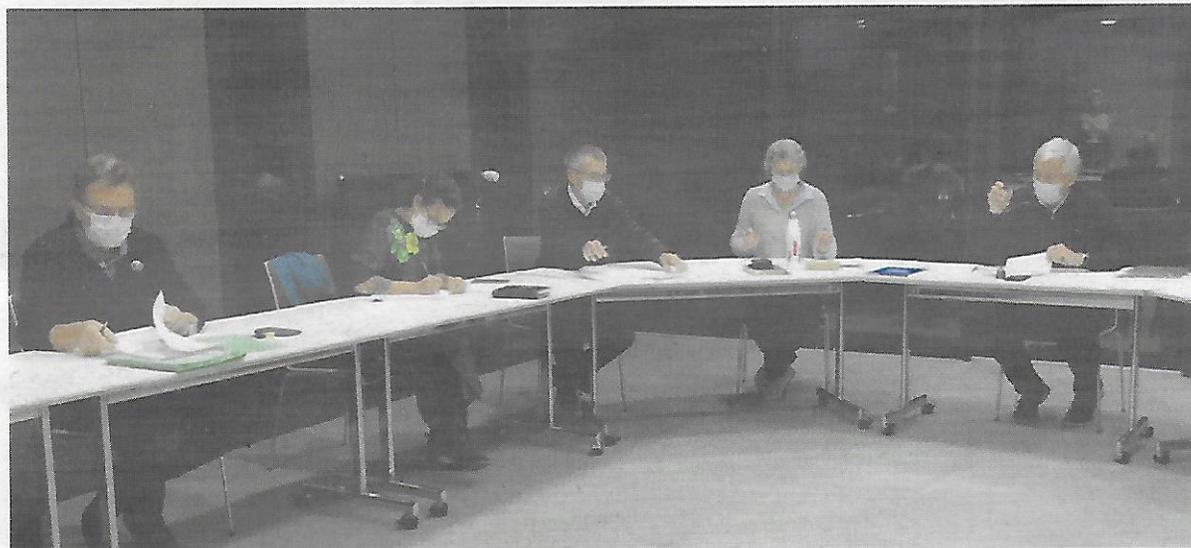




Le calendrier des travaux couardais de la Cdc

Présent lors du dernier conseil, le président de la communauté de communes a fait le point sur les travaux en cours ou à venir.



Le dernier conseil municipal a donné l'occasion d'aborder les dossiers portés ou financés par la Cdc. © C.B.

Réunis en conseil le 10 novembre dernier, les élus municipaux ont dans un premier temps expédié les affaires courantes avant de finaliser, à l'unanimité, les réflexions en cours depuis plusieurs mois.

Ils ont ainsi voté le budget de 32 070,50 € destiné à financer l'aménagement du parvis de l'église. 30 % des dépenses sont prises en charge par le Département et le reste est en autofinancement. Une ultime réunion avec les partenaires, en décembre, permettra de signoler les détails en vue de l'ouverture du chantier en janvier 2021.

La dépense de 900 € pour financer le spectacle de « La soupe aux cailloux en chansons » qui, si la Covid le permet, sera donné à la bibliothèque en janvier ou février (dont près de la moitié sera abondée par le Département) a été approuvée.

Tout comme les tarifs communaux, inchangés à l'exception de ceux du marché qui augmenteront de 1 % en juillet-août et la révision à la hausse de la grille pour occupation de la voirie, pour limiter la présence des échafaudages ou le temps de dépôt de matériaux de construction et autres bennes sur la chaussée.

La mise à disposition gratuite des locaux municipaux pour les

associations couardaises ou celles offrant des activités à l'année a été renouvelée. La stricte limitation à des événements privés de la mise à disposition, également gratuite, des salles communales et de matériel a été réitérée.

A la demande de familles, des concessions de 15 ans (outre celles de 1 an et 30 ans existantes) pour le columbarium seront mises en place.

L'attribution aux enfants et adolescents couardais ou scolarisés à La Couarde (de 3 à 16 ans) de bons cadeaux de 10€ à utiliser chez les commerçants de la commune en remplacement des traditionnelles activités festives de Noël a également été décidée.

La parole au président

La communauté de communes (Cdc) ne se contente pas d'orienter les activités et de financer les travaux d'intérêt général de l'île. Elle intervient également au niveau de chaque village par des financements et des maîtrises d'ouvrage. Présent lors ce conseil municipal, Lionel Quillet, président de la Cdc (lire également en page 16), a donc dressé le calendrier des actions en cours ou à venir pour La Couarde.

A l'horizon 2023, la livraison des 25 logements du Petit Noue en loyer maîtrisé est quasi certaine. L'acquisition des 300 m² man-

quants est terminée, le partenariat avec Habitat 17, émanation du Département acté, reste à choisir le bailleur et bien sûr à construire. Pour mémoire, la propriété du terrain revient automatiquement à la commune au bout de 55 ans.

Pour fin 2021, c'est juré, La Maline devrait rouvrir ses portes, sauf nouvelle catastrophe. Dans les mêmes délais, la fibre tant attendue devrait être installée. De même, la sécurisation et le balisage des pistes cyclables traversant le village seront repensés et une solution devrait être trouvée pour résoudre la difficile traversée de la départementale.

Avant avril 2021, les cales du Boutillon et surtout de La Pergola seront reprises. Le confortement du trait de côte dans les zones du Moulin Brûlé, du Feneau et de Lauzon est au premier rang des préoccupations.

Enfin, ultime victoire administrative, le propriétaire du camping de La Davière, ayant épuisé tous les recours juridiques et administratifs, a accepté de céder tous ses terrains, placés en zone noire après Xynthia. Théâtre de rave parties, squatté, difficile à surveiller, cette épine dans le pied du maire de La Couarde va être rasée, désamiantée et revégétalisée avant d'être rendue à la nature. Une bonne nouvelle pour l'écosystème. ■

Christine Brisson